

Certains médicaments peuvent augmenter le risque de faire une chute.

Pour vous aider à rester sur vos deux pieds, demandez à votre médecin de vérifier vos médicaments...

- À tous les 6 à 12 mois;
- Lorsque vos ordonnances ont été changées;
- Si vous ressentez de la somnolence, des étourdissements ou un manque d'équilibre.

Pour apprendre davantage sur les façons de prévenir une chute, visitez...

www.preventfalls.ca



Winnipeg Regional
Health Authority
Caring for Health

Office régional de la
santé de Winnipeg
À l'écoute de notre santé

Manitoba 